



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

élèves

Question écrite n° 70986

Texte de la question

M. Jean-Luc Prével appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la mise en place de l'aide à l'internat pour les élèves boursiers de l'enseignement agricole. Cette mesure initiée par le ministre de l'éducation nationale dans le cadre d'une politique de relance de l'internat. D'un montant de 1 515 francs par an, elle devrait concerner environ 35 000 familles d'élèves internes de l'enseignement agricole. Le coût budgétaire de cette mesure de bienvenue est d'environ 8 millions d'euros. Or, le projet de loi de finances pour 2002 n'a prévu aucun crédit nouveau en matière de bourses et rien n'a davantage été prévu dans le collectif budgétaire 2001. Les lois de 1984 sur l'enseignement agricole ayant expressément posé le principe d'égalité des aides aux familles des élèves de l'enseignement agricole avec celles versées aux familles d'élèves de l'enseignement général et technique, il lui demande quelles dispositions ont été prises ou seront prises pour permettre l'application de cette mesure pour l'enseignement agricole.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Prével](#)

Circonscription : Vendée (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70986

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 décembre 2001, page 7333